

SYNDICAT DES EAUX DE BRÉCHAUMONT & ENVIRONS

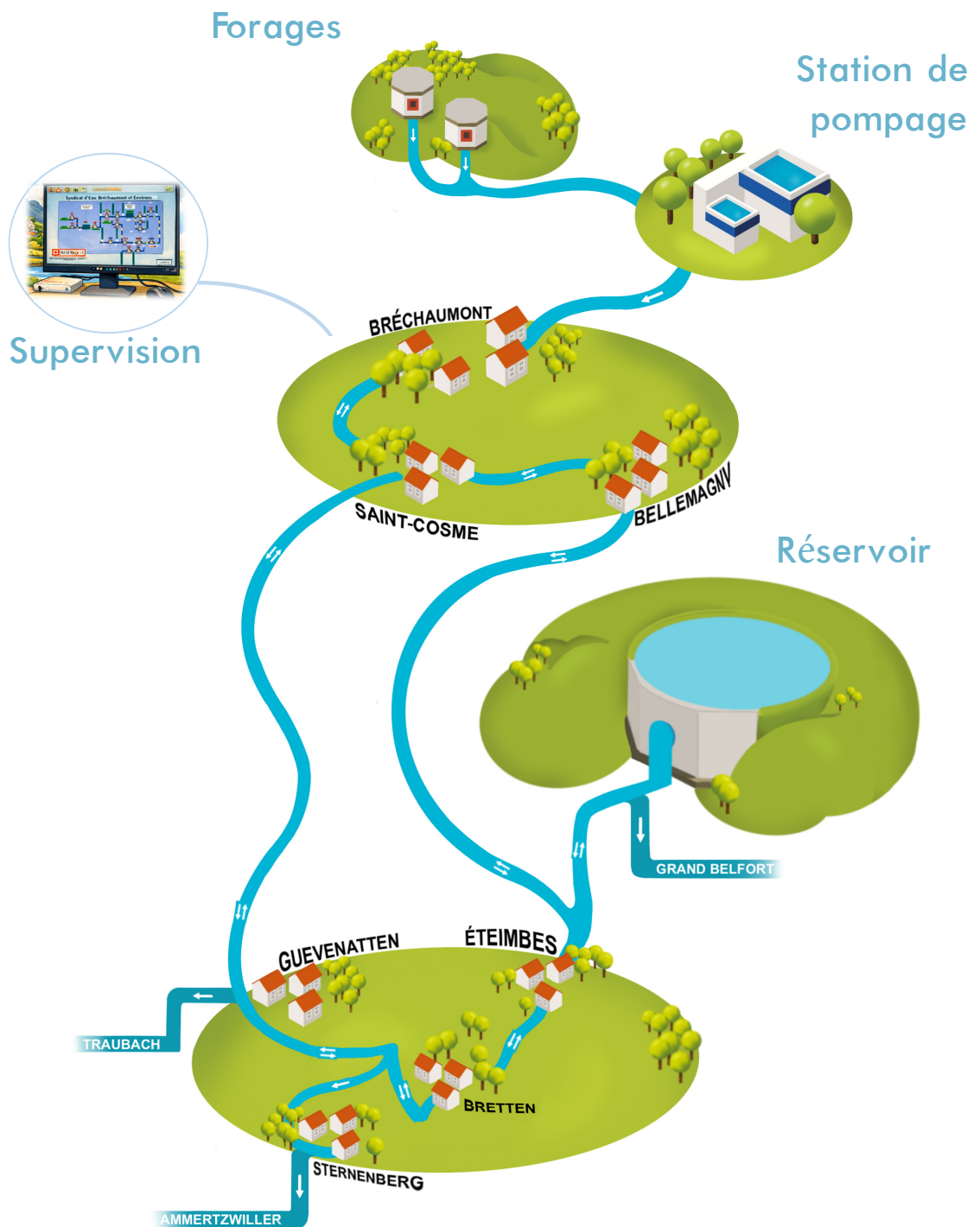
Bilan Technique



ÉDITION
2026

DONNÉES
2025

Schéma du réseau _ 2025



La régie

- Le SIAEP de Bréchaumont est propriétaire du réseau d'eau potable.
- Il fonctionne en régie directe, en assurant la gestion et l'exploitation de son réseau (Production, Distribution d'eau, Entretien, Traitement de l'eau, Etudes, Facturation, Relation de proximité avec les usagers...).
- Son personnel est composé de deux agents intervenants à mi temps.
- Il fait enfin appelle, de manière ponctuelle, à des prestataires de services (Travaux réseau _ Automatisation et équipements de métrologie, télégestion, électromécanisme _ Recherche de fuite).

Sommaire

01 Ressource _____

02 Patrimoine _____

03 Production
et Distribution _____

04 Interventions _____

05 Coûts 2025 _____

06 Projets 2026 _____



La ressource en eau

L'état de notre ressource



Le syndicat des eaux de Bréchaumont a prélevé **131 315 m³** d'eau dans le milieu naturel en 2025, à partir de 2 unités de captages d'eau souterraine, situées sur les hauteurs de Bréchaumont.

100% de l'eau potable prélevée est puisée dans une nappe souterraine captive à partir de 2 forages.

La nappe souterraine se situe entre **-20 et -40 mètres** de profondeur.

la zone d'alimentation des forages s'étend quand à elle sur 7 km de longueur et un peu plus d'1 km de largeur.

L'année 2025 s'est distinguée par une météo capricieuse, plutôt pluvieuse et maussade dans son ensemble, malgré trois vagues de chaleur estivale.

Malgré tout elle reste une année chaude au delà de la normale (13° de moyenne dans le Haut-Rhin)

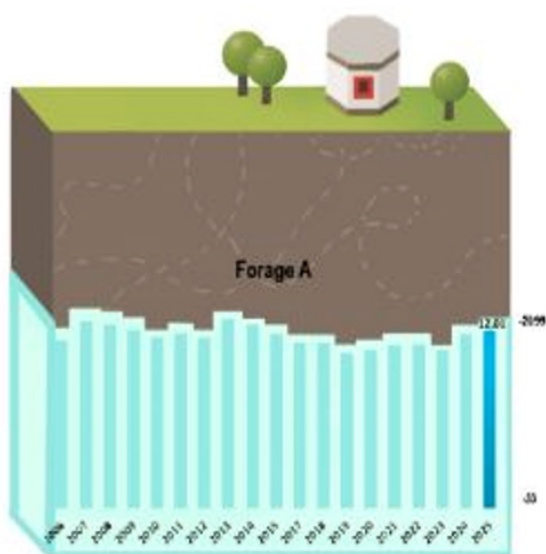


+ 7 % de précipitation

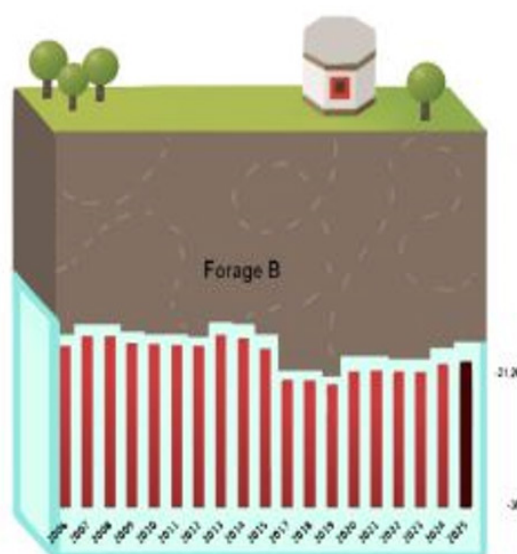
Dans ces conditions, notre ressource s'est reconstituée par rapport à 2024, avec une légère hausse de la hauteur moyenne annuelle. Sa courbe est légèrement ascendante sur ces dernières années.

« + 0.25 mètre de hauteur »

FORAGE A



FORAGE B



Evolution du niveau moyen annuel de la ressource depuis 2006

La qualité de l'eau distribuée

La qualité de l'eau

Les contrôles sanitaires diligentés par les services de l'Agence régionale de la santé (ARS), sont réalisés par le laboratoire IPL. L'ensemble des données de qualité est disponible sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

A l'échelle de notre collectivité

19

Analyses diligentées en 2025

0

Analyse non conforme en 2025

100 %

des analyses conformes

Traitement de désinfection permanent par chloration

Synthèse



Qualité bactériologique



Pollution agricole



Nitrate



Pesticide



Radioactivité (radon)



Paramètres physico chimique



Eau acide

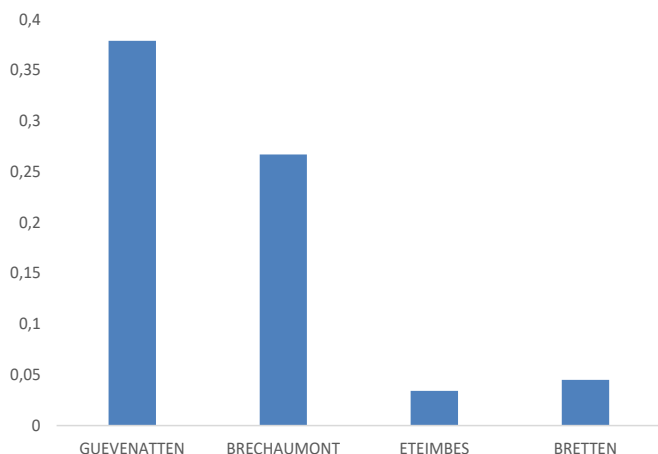


Eau peu minérale



Cuivre

Analyses des concentrations de cuivre réalisées par l'ARS en 2025



Les références de qualité :

Traduisant souvent les caractéristiques spécifiques de la ressource, sa structure naturelle, elles peuvent être à l'origine d'inconfort chez le consommateur.

La radio activité

les teneurs en **radon** enregistrés en 2025 atteignent le seuil de références de qualité de 100 Bq/L, (au deçà de 1 000 Bq/L pour la restriction d'eau).

Paramètres physico- chimique

Le pH et la dureté, restent inférieurs aux références de qualité.

Les teneurs en **sels minéraux** sont relativement faible (magnésium, potassium) du fait de l'origine de l'eau.

La présence de **cuivre**, souvent liée au choix des matériaux des canalisations privatives situées après le compteur, révèle des concentrations inférieures aux références de qualité fixées à 1mg/L.

La qualité de l'eau distribuée

Les limites de qualité :

Ces concentrations peuvent avoir un impact sur la santé, et tout dépassement des seuils réglementaires rend l'eau non conforme.

Elements microbiologiques

Aucun épisode de pollution **bactériologique** ponctuelle n'a été recensé. Pour rappel une chloration permanente est en place depuis avril 2025.

Substances toxiques

La concentration en **nitrates** s'est stabilisée au cours des dernières années, avec une légère tendance à l'augmentation (29 mg/L en 2025). Elle demeure néanmoins inférieure à la limite réglementaire fixée à **50 mg/L**.

Depuis 2024, la présence constante d'un **pesticide**, le **chlorothalonil**, un fongicide interdit depuis 2020, a également été détectée. Cependant, ses concentrations restent largement en dessous des seuils réglementaires de « limite de qualité » (0,05 mg/L relevé contre un maximum autorisé de 0,10mg/L). Malgré tout, un suivi spécifique a été mis en place avec des analyses régulières.

L'unique analyse de **PFAS** (Polluants éternels) (0.005ug/l) révèle des concentrations inférieures à la limite de qualité de 0.10 ug/l.

Les analyses diligentées par le Siaep et réalisés sur les canalisation en PVC (sortie brechaumont vers Reppe et secteur Belle Escale à Eteimbès) n'ont révélé aucune trace de **chlorure de vinyle**.

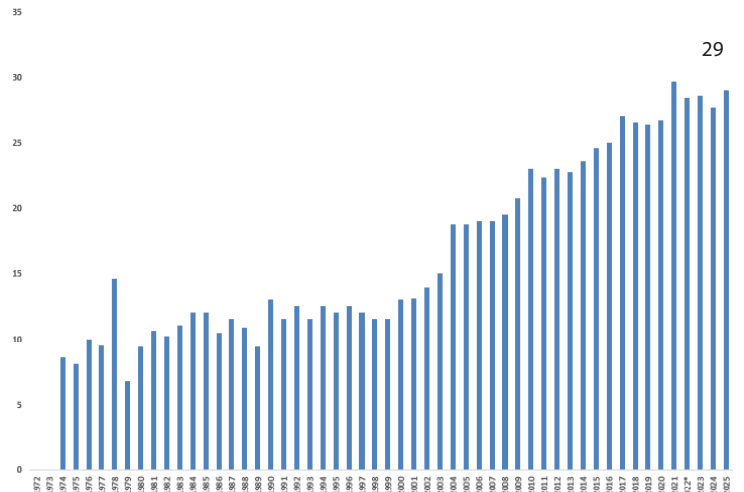
Conclusion :

La qualité sanitaire globale de l'eau répond aux exigences en vigueur.

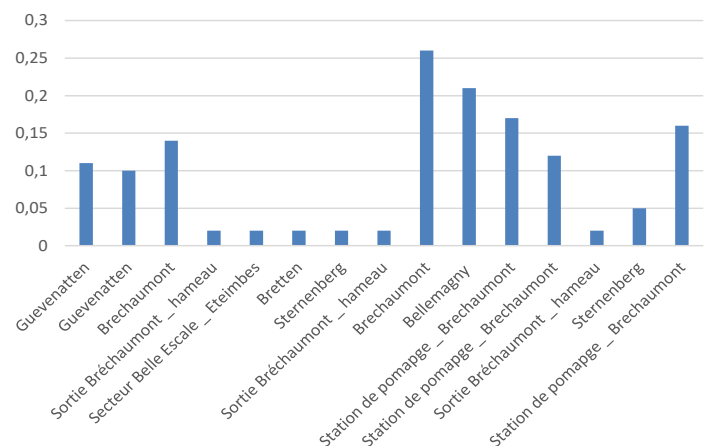
Cependant, les eaux distribuées, restent légèrement agressives et peu minéralisées.

La chloration permanente de l'eau a également entraîné diverses plaintes, notamment liées aux paramètres organoleptiques (désagréments en matière d'odeur et de saveur, provoqués par le chlore dans l'eau distribuée). Toutefois, toutes les analyses réalisées par l'ARS indiquent des résultats qualitatifs «**normaux**».

Evolution des taux de Nitrates



Analyses des concentrations de chlore réalisées par l'ARS, de manière chronologique, en 2025

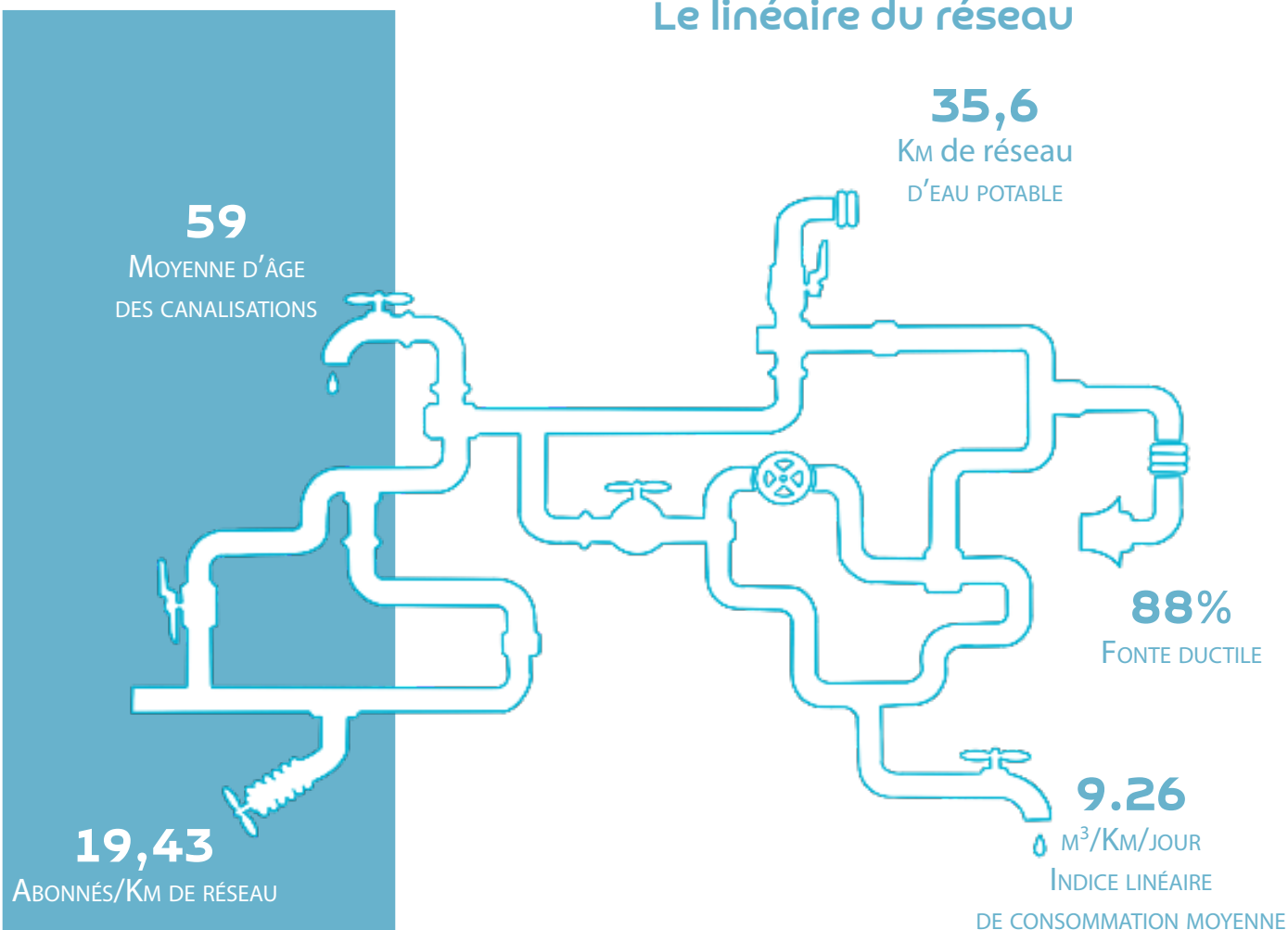


En France, pour le chlore encore actif au robinet, les valeurs couramment retenues comme repères de qualité sont : Autour de **0,1 à 0,2 mg/L** au robinet : niveau généralement jugé suffisant pour garantir la désinfection tout en limitant l'impact sur le goût et l'odeur.

Les valeurs au points d'injection précaunisés se situent **entre 0,3 et 0,5 mg/L** afin de maintenir une désinfection efficace et atteindre une concentration règlementaire de 0,1mg/l en fin de réseau (linéaire important de 35 km pour notre collectivité).

La gestion patrimoniale

Le linéaire du réseau



L'année 2025 présente aucune évolution du linéaire de réseau, hors branchements

+ 0 %

Taux de renouvellement des canalisations

0.28 %

La connaissance du réseau

Les services d'eau potable doivent avoir un socle minimal de connaissance de leur réseau.

Le Syndicat des Eaux de Bréchaumont & Environs est un assez bon élève, avec un

indice de **110 /120 points**

Cette bonne connaissance patrimoniale est indispensable pour définir une stratégie pertinente en matière d'investissement, d'entretien et de renouvellement de son réseau.

Cette note est établie en fonction de :

- L'existence et la mise à jour de plan du réseau,
- L'existence et la mise à jour de l'inventaire du réseau (Diamètre, date de pose, matériaux...)
- Les éléments autres de la connaissance et de gestion du réseau (plans, données et localisation des équipements hydrauliques, électromagnétiques, ouvrages annexes, branchements, compteurs, ouvrages de sectorisation, points d'interventions, points de fuite...)
- La modélisation du réseau

Toutes ces données sont centralisées sur notre SIG, outil dédié à la connaissance patrimoniale, à la prise de décision stratégique et à l'optimisation d'intervention sur son réseau.

La gestion des abonnés

La population totale desservie

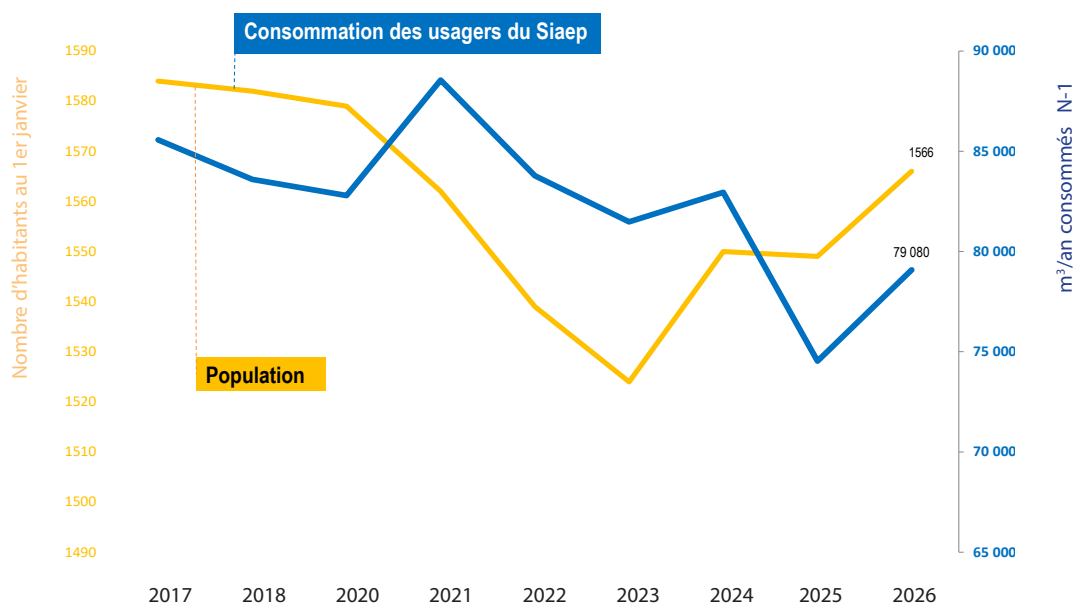
1566 habitants + 1.1%

699 abonnés + 0,72%
au 31/12/2025

99,86 % Compteurs avec système
de relève à distance

0,82 % Taux d'impays N-1 (2024 -->1 576 €)

Evolution de la population & de la consommation depuis 2018



On peut relever un léger lien entre les fluctuations de la population et l'évolution de la consommation, même si cette relation reste limitée.

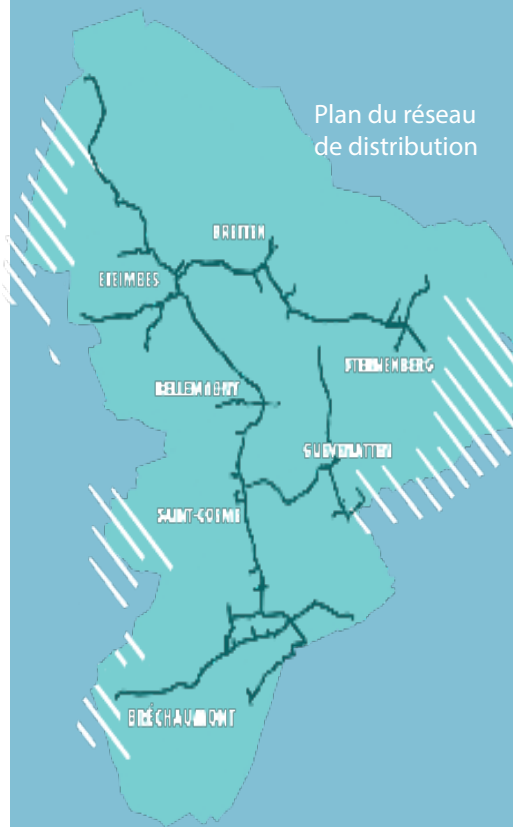
Pour 2025 néanmoins, la légère hausse de la population s'accompagne d'une évolution similaire de la consommation facturée au sein du SIAEP.

Distribution 2025

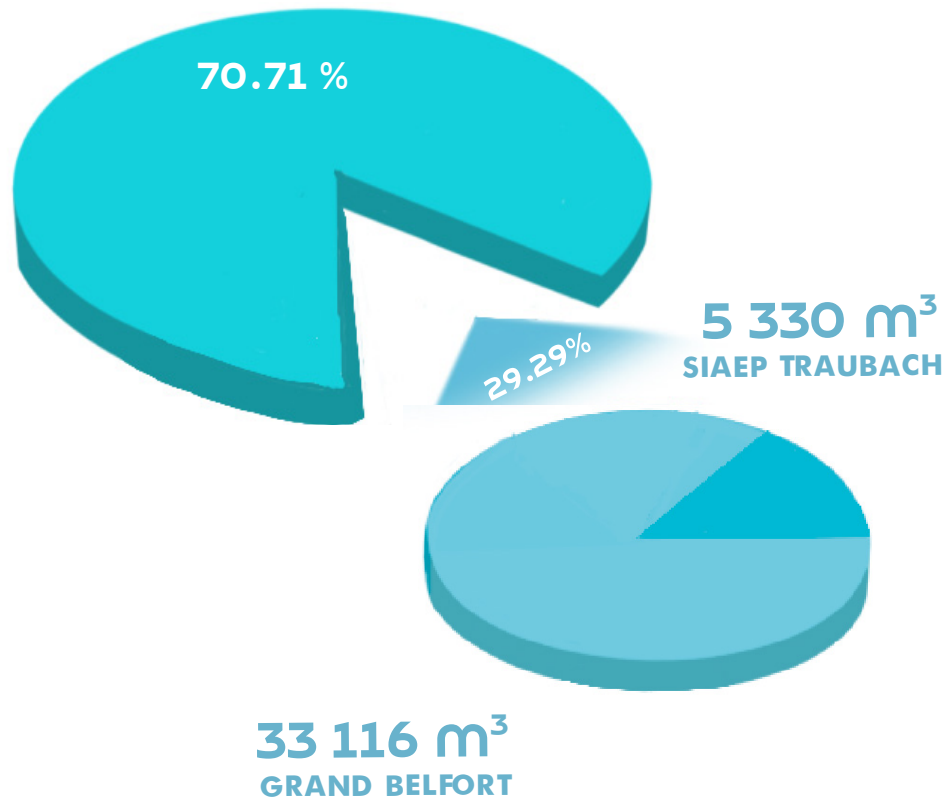


Distribution réseau 2025

131 300 m³



92 854 m³
SIAEP BRECHAUMONT



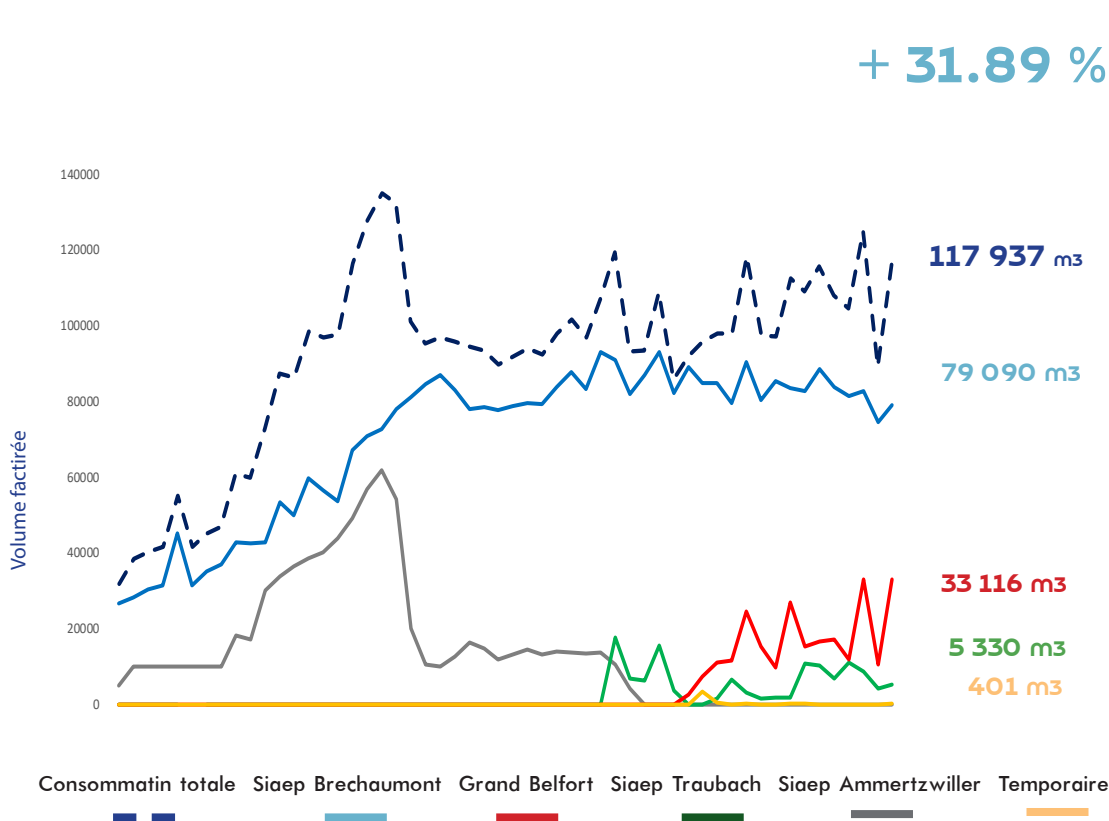
33 116 m³
GRAND BELFORT

5 330 m³
SIAEP TRAUBACH



Consommation facturée 2025

Evolution de la consommation totale facturée depuis 1972



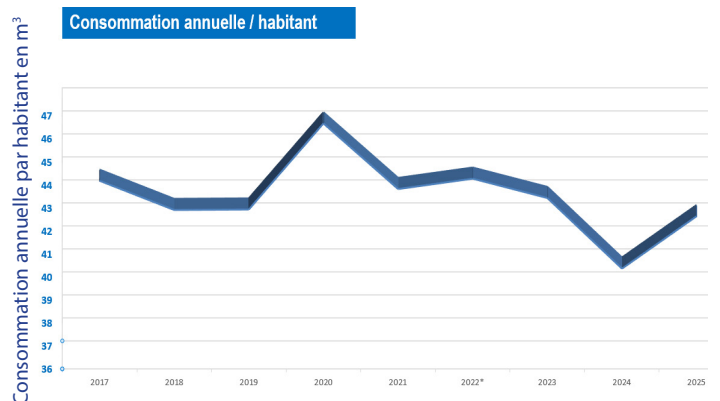
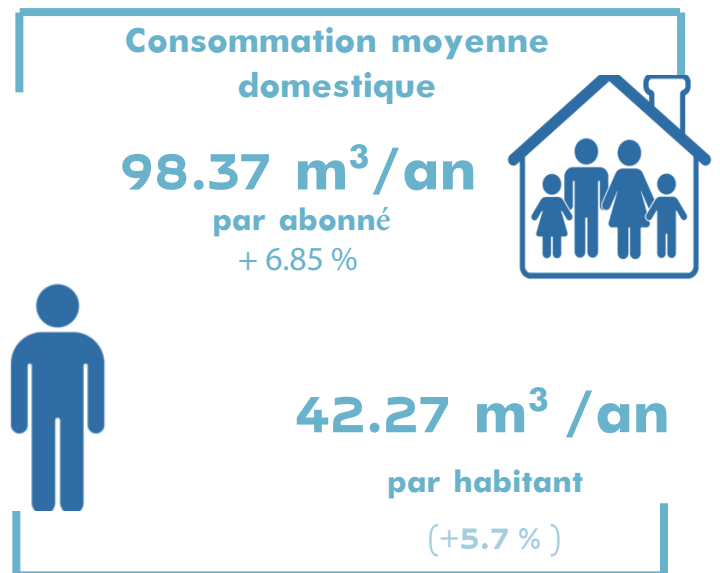
Année de consommation globalement satisfaisante

Cela s'explique en partie par :

La vente d'eau potable aux collectivités voisines bien supérieure à celle de l'année précédente.

+161%

Un impact limité de la chloration permanente du réseau, malgré diverses plaintes liées à sa qualité organoleptique.

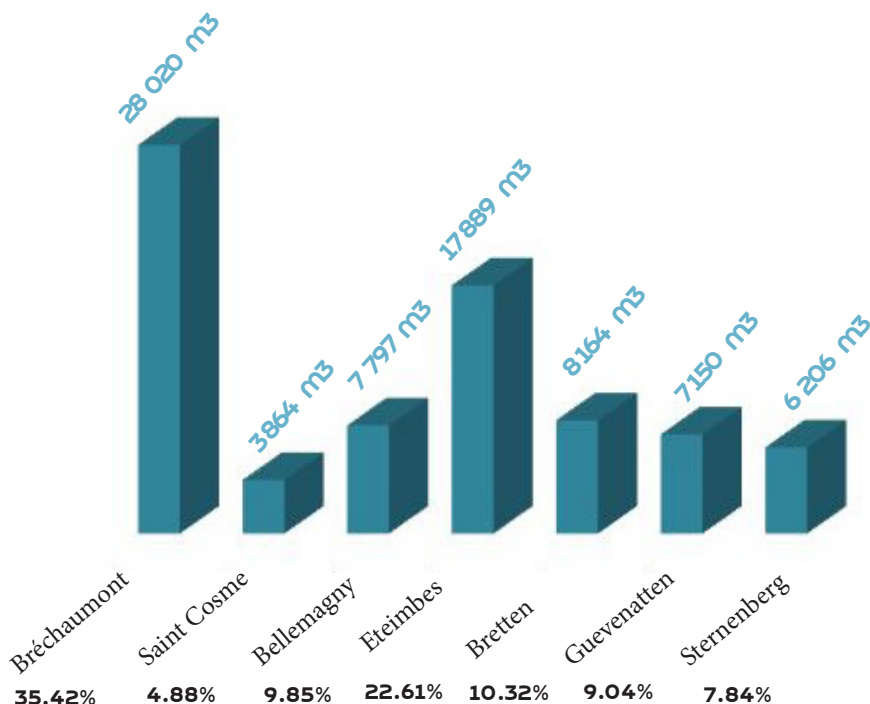


Consommation facturée 2025

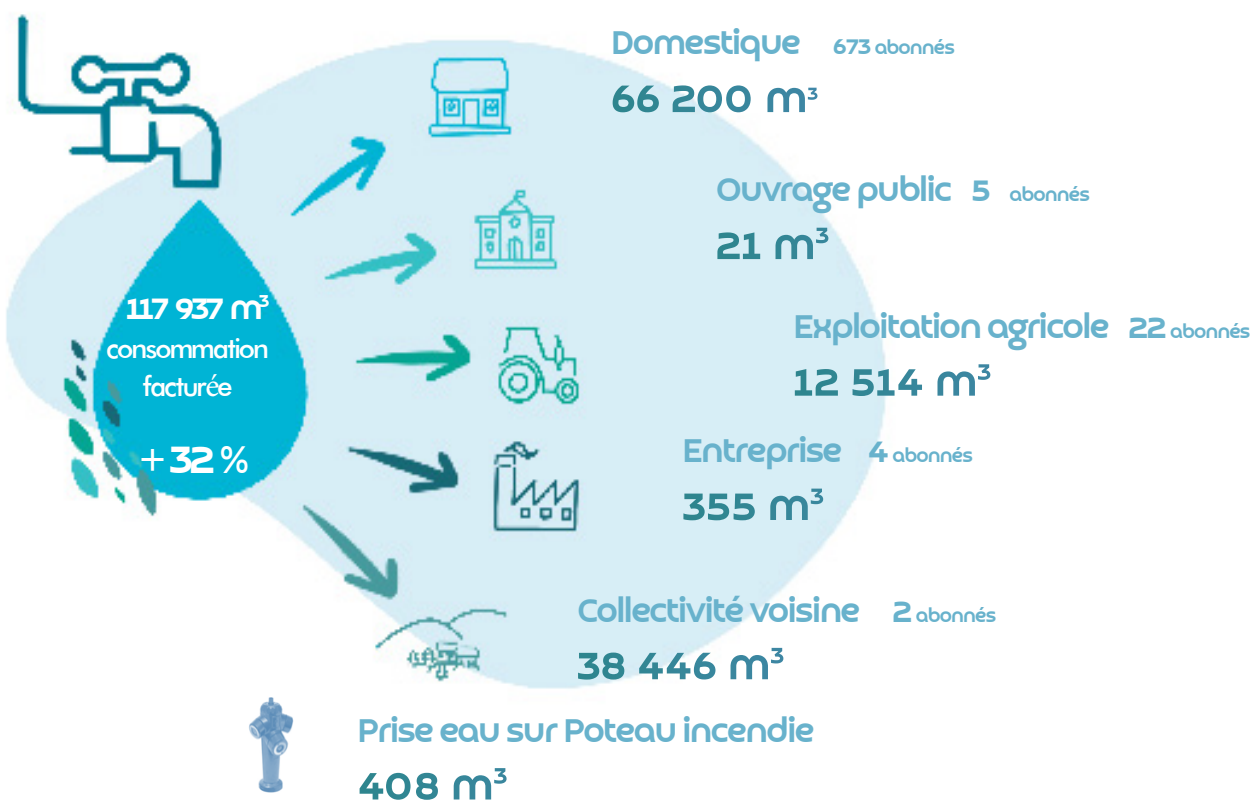
Consommation facturée aux abonnés par villages membres du Syndicat

La consommation d'eau par village est globalement proportionnelle au nombre d'habitants de chaque commune.

Cependant, il convient de noter que Bréchaumont se distingue par une consommation nettement plus élevée, en raison de la présence du plus grand consommateur du syndicat, (10 173³ de consommation d'eau facturée par an à lui seul).



Répartition de la consommation totale facturée



Les performances du réseau d'eau potable 2025

Les performances du réseau se mesure à l'aide de deux indicateurs : le rendement et l'indice linéaire de pertes.

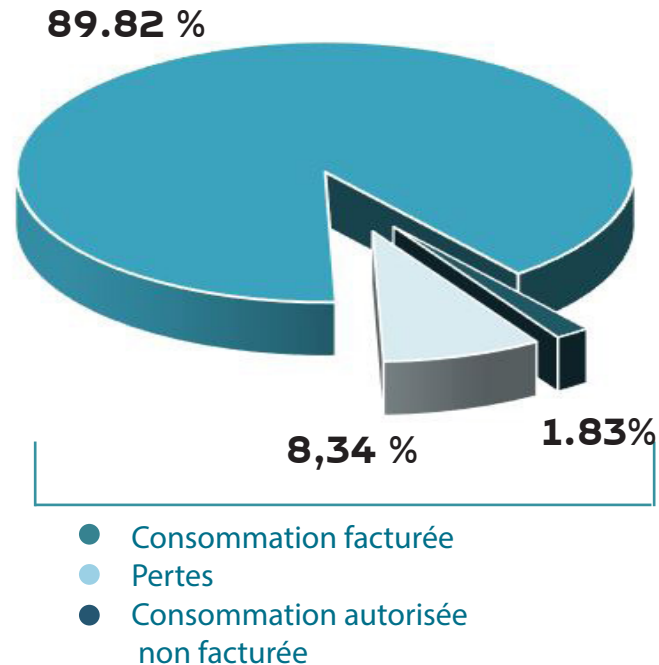
Le rendement

91,66 %

Il inclue :

- les consommations facturées
- les volumes exportés
- les volumes non comptabilisés
Vidanges ouvrages, purges canalisations.....

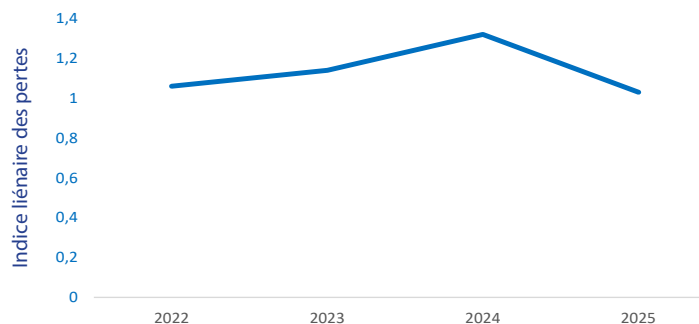
Moyenne nationale en 2023 : 81.3%



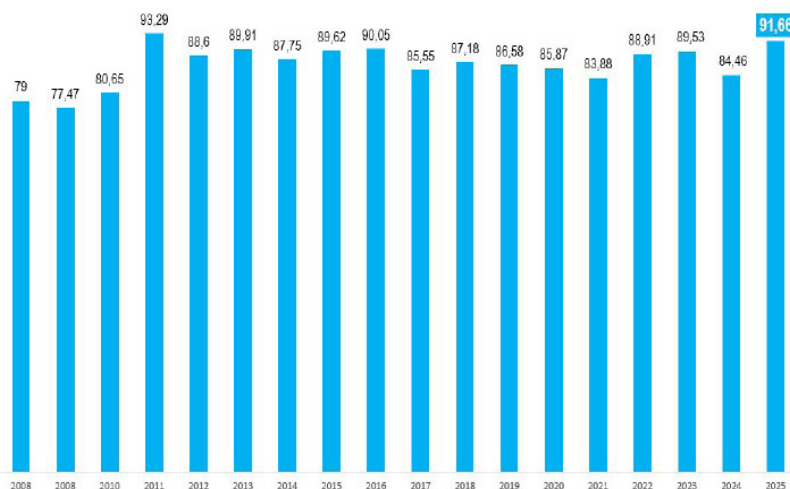
L'indice linéaire de pertes

1,03 m³/km/j

Moyenne nationale en 2023 : 3,2 m³/Km/j



Evolution du rendement depuis 2010



+ 7.19 points

Le rendement de l'année 2025 peut être considéré comme satisfaisant, notamment en comparaison avec les années précédentes.

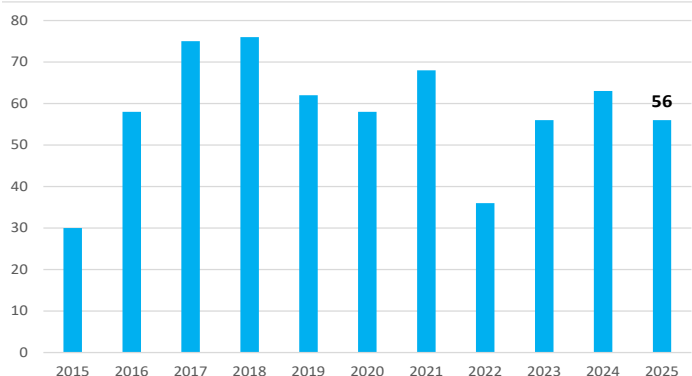
Cette performance s'explique en partie par le faible nombre de fuites recensées sur le réseau de distribution (secteurs Belle Escalé, Milking Farm, etc.), et ce malgré d'importantes difficultés dans la récupération des données de sectorisation.

Les interventions de nos prestataires

En 2025, les principaux prestataires du Syndicat d'eau sont intervenues à

56 reprises.

Soit une baisse de **11 %** par rapport à 2024. Les résultats restent néanmoins proche des moyennes des années précédentes.



Spécificité des interventions

La société Suez demeure le principal prestataire, responsable des interventions sur le réseau, incluant l'entretien, les réparations et les investissements.

Entreprises		Interven-tions
SUEZ	Travaux réseau	37
STRELEC	Travaux télégestion _ Automatismes	14
DETECTO	Recherche de fuite	2
Autres	Jacoulot x 2_ STP Mader _ TP Elite	3



Changement de débitmètre au Forage A



Mise en place de bornes de comptage pour les nouveaux branchements



Réaménagement des espaces extérieurs de la station de pompage à Brechaumont, après la mise en place d'une canalisation d'écoulement des eaux pluviales réalisée l'hiver précédent.

Photos d'interventions



Rupture de canalisation survenue rue du Charme à Bréchaumont



Fuite dans la chambre de régulation de pression _ Bréchaumont



Poursuite de la campagne pluriannuelle des poses de vanne de sectionnement Ici à Eteimbès, rue du Haut Bois



Fuite sur le secteur de La Belle Escale à Eteimbès. _ Recherche d'une fuite sur un linéaire de 1 700 mètres de canalisation non tracée.



Mise en place de quatre vannes de sectionnement, afin de pouvoir diviser la zone, puis identifier l'emplacement de la fuite. Pose ensuite de 90 mètres de nouvelles canalisations.



PGSSE

Réalisation du **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux** (PGSSE), obligatoire avant fin 2027 pour les zones de prélèvement, conformément à la directive européenne 2020/2184, pour les ressources et les réseaux d'eau potable.

Ce travail a été mené conjointement par le bureau d'études IRH, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'Agence Régionale de Santé et le Syndicat des Eaux.

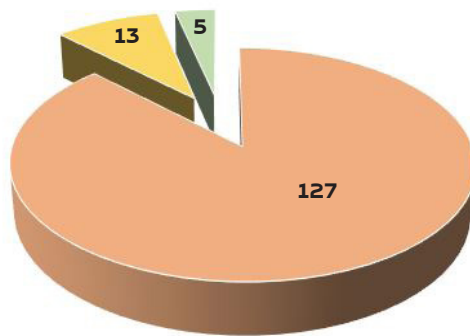
L'objectif est de **garantir la sécurité de l'eau destinée à la consommation humaine** en adoptant une démarche préventive de maîtrise des risques susceptibles d'altérer sa qualité.

Cette démarche a consisté à :

- Identifier les dangers présents sur l'ensemble de la chaîne de production et de distribution.
- Evaluer les risques associés.
- Décrire les mesures de maîtrise existantes au sein de notre collectivité.
- Proposer des actions complémentaires lorsque nécessaire.
- Evaluer, à court et moyen terme, l'efficacité des actions mises en œuvre.

Risques initiaux

145



Légende des niveaux de risques
Elevé Modéré Faible

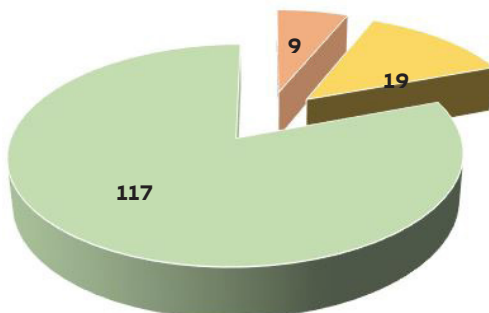
Prise en compte des mesures existantes au sein du SIAEP

- Conception adaptée des ouvrages (Clôture, portail, alarme à code d'activation...)
- Mise en oeuvre de système de remontés des alarmes (Intrusion, Défaut pompe...)
- Mise en place d'un plan de gestion de crise
- Mise en place d'équipement de mesures permettant la vérification du bon fonctionnement du réseau. (Index pression...)
- Mise en place d'une gestion patrimoniale des infrastructures (SIG, systèmes de comptage, sectorisation)
- Suivi permanent des niveaux des ressources

Risques résiduels

situation debut 2025

28



Légende des niveaux de risques
Elevé Modéré Faible

Prise en compte des plans d'actions

- Mise en place de dispositifs anti-intrusion complémentaires pour renforcer la sécurisation des ouvrages.
- Mise en place de dispositifs de désinfection pour le maintien de la qualité bactériologique de l'eau.
- Mise en place d'un système d'alimentation de secours pour le maintien de la continuité de service.
- Mise en place de cuves de rétention dans les regards des ouvrages sensibles pour sécuriser les ouvrages contre les intrusions de nuisibles.

Risques finaux projetés

Après actions complémentaires menées en 2025

7



Légende des niveaux de risques
Elevé Modéré Faible

- Sécurisation des hydrants
- Pollutions diffuses non agricoles
- Pollutions agricoles (Produits phytosanitaires)
- Pollutions domestiques : rejets des systèmes d'ANC non conformes dans le Périmètre de protection rapproché B (habitat)
- Etat des canalisations du réseaux unitaires pluviale et domestique dans le Périmètre de protection rapproché B (habitat)
- Défaillances qualités bactériologiques

PGSSE

Dans le cadre de son plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE), le SIAEP de Bréchaumont a procédé en 2025 aux actions complémentaires prévues dans le plan d'action. En voici quelques exemples :



Installation d'une génératrice de force motrice, destinée à assurer une alimentation électrique de secours afin de maintenir la continuité du service en cas de coupure d'électricité.



Pose de 7 dispositifs anti intrusion pour renforcer la sécurisation des ouvrages



Pose de 9 cuves de rétention sur les sites des ouvrages sensibles, pour sécuriser les ouvrages contre les intrusions de nuisibles

Coût de l'étude IRH **17 280 €**

Obtention des aides de l'Agence de l'Eau **6 601 €**

Chloration permanente du réseau

Depuis sa mise en service en 1970, le SIAEP de Bréchaumont distribuait de l'eau non traitée en permanence. Cependant, en 2024, une contamination aux entérocoques a causé une restriction alimentaire de 10 jours.

Ces différents éléments additionnés aux précautions de l'ARS, et aux limites méthodologiques de traitement, ont conduit le SIAEP à opter à ce moment-là pour **un système de désinfection de secours**. L'étude du Schéma Directeur a guidé le choix du système de désinfection. Parmi les options envisagées, comme le chlore gazeux et les UV, **le chlore liquide** s'est avéré être la solution la plus efficace et adaptée. Ce choix tenant compte de la configuration du réseau d'eau, dont le linéaire est de 35 km, l'un des plus long des 18 collectivités de la Com Com Large-Porte d'Alsace. Bien que le chlore liquide puisse provoquer des désagréments organoleptiques (odeur et saveur), son pouvoir rémanent répondait parfaitement aux besoins de désinfection.

À l'origine, le Syndicat d'eau de Bréchaumont visait à mettre en place un **système de chloration de secours curatif**, sans traitement permanent. Cependant, pour garantir son efficacité en cas de pollution, le SIAEP a **modélisé les temps de diffusion** du chlore sur l'ensemble du réseau (ajustant les taux de chlore au point de départ pour atteindre une concentration réglementaire de 0,10 mg/l en fin de réseau). Cette modélisation a révélé que la **chloration de secours serait inefficace** face à une pollution sévère ; certaines communes atteignant une concentration efficace seulement au bout de 12 jours. Or, en cas de pollution, l'ARS impose des prélèvements deux à trois jours après l'alerte initiale, ce qui exige une installation de traitement capable de réagir efficacement dans ces délais. Enfin, malgré tous les efforts consentis pour rendre les ouvrages imperméables et étanches, le risque d'intrusion d'éléments pathogènes restait toujours présent, soulignant la nécessité d'un traitement rapide et fiable.

Pour le SIAEP DE BRECHAUMONT, l'équilibre à trouver était délicat, entre le souhait de préserver une eau non traitée, les exigences de l'ARS, le coût élevé d'une gestion de crise (comme en mai 2024), et l'efficacité d'une installation de désinfection. Par ailleurs, assurer la qualité sanitaire de l'eau destinée aux usagers impliquait un compromis, qui risquait d'altérer la qualité organoleptique appréciée par tous (Odeur, saveur).

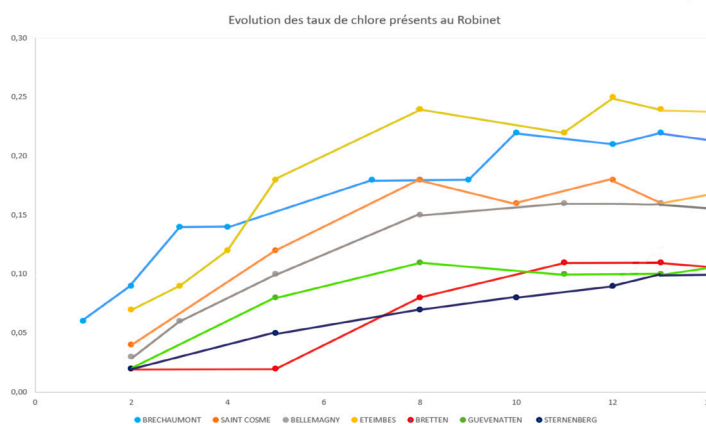
A partir de tous ces éléments, au cours de la réunion du 7 avril 2025, les membres du Comité directeur du SIAEP BRECHAUMONT adoptèrent à l'unanimité la mise en place d'une **chloration permanente du réseau**.

Modélisation de la chloration du réseau



Méthodologie

- Par photométrie
- 120 prélèvements sur des points précis sur 3 semaines



Temps de diffusion du chlore jusqu'au robinet
Evolution des taux de chlore présents aux robinets

Période d'avril à décembre 2025

320 l.

d'extrait de chlore de javel utilisé

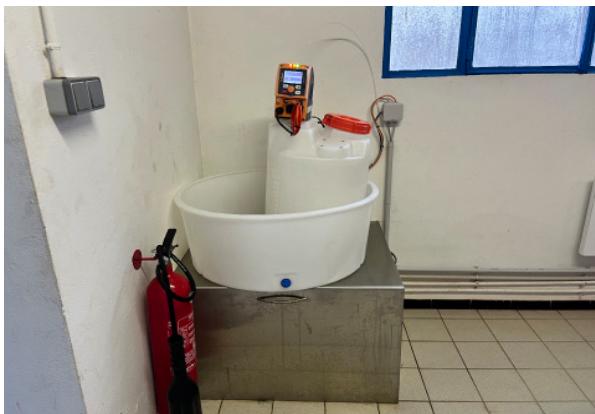
101 143 m³ d'eau distribuée

soit 0,0031 l. de javel pour 1000 l.

Chloration permanente du réseau

Dispositif de chloration
à la Station de pompage de Bréchaumont
Taux actuel de chlore injecté 0.30mg/L

Dispositif de chloration
au Réservoir d'Eteimbes
Taux actuel de chlore injecté 0.15mg/L



16

Jeudi 19 juin 2025

Sundgau

« Cela fait quarante ans que j'habite ici et j'ai toujours bu l'eau du robinet. Mais là, on a trouvé que ce n'était plus possible, elle sent le renfermé »

Roseline, une habitante de Bréchaumont, qui achète désormais des bouteilles d'eau.

Bréchaumont et environs

Eau potable: un an après la pollution, le choix d'une chloration permanente

Il y a près d'un an, le réseau d'eau potable de Bréchaumont et environs subissait une contamination aux entérocoques. Des mesures d'urgence ont été prises dans la foulée et, depuis mai dernier, une chloration permanente a été instaurée. Des habitants pointent une odeur et un goût devenus inconfortables.

Certains suspectent qu'on leur « cache des choses », d'autres critiquent la manière de communiquer - via l'application PanneauPocket de la collectivité et les canaux de chaque commune - ou auraient préféré que la situation fasse l'objet d'un « référendum local ». La pollution aux entérocoques qui a touché il y a un an le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Bréchaumont et environs (lequel regroupe les communes de Bréchaumont, Bellemagny, Bretten, Eteimbes, Guevenatten, Saint-Cosme et Sternenberg, soit près de 1600 habitants) provoque depuis quelques remous.

Un contexte délicat

« Tout le monde est à cran et ça part dans tous les sens, regrette Philippe Trommenschlager.



Les membres du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Bréchaumont et environs ont adopté à l'unanimité la mise en place d'une chloration constante du réseau. Ici, Philippe Trommenschlager, président, à la station de pompage. Photo C.A.

C'est déconcertant, parce que l'on se donne du mal», souligne le président du SIAEP.

Entre le récent scandale des eaux minérales françaises contaminées du groupe Nestlé et la pollution aux Pfas (polluants éternels) dans le secteur des Trois Frontières, rien d'étonnant, néanmoins, à ce que la question de l'eau potable soit sensible en ce moment.

À Bréchaumont et environs, l'eau n'avait jamais été traitée auparavant. Jusqu'à cet épisode infectieux de mai 2024 dû à deux lézards qui étaient parvenus à s'infiltrer au niveau d'une évacuation et retrouvés morts par la suite. Conséquences: une restriction alimentaire durant dix jours, la vidange massive du réseau (600 m³), la distribution de 19 500 bouteilles à la popula-

tion (pour un coût global de 11 000 €) et l'instauration d'une désinfection de secours pour garantir la qualité sanitaire de l'eau fournie.

Le SIAEP était partant pour maintenir sur le long terme ce système de chloration curatif en cas de nouvelle urgence. Sauf qu'après avoir procédé à la modélisation des temps de diffusion sur terrain, les agents du

syndicat ont constaté qu'il serait inefficace. « Il faut onze jours pour que la chloration atteigne le bout du réseau. Or, en cas de pollution, l'ARS [Agence régionale de santé] effectue de nouveaux prélèvements trois jours après l'alerte initiale », expliquent Philippe Trommenschlager et Lionel Michallet, technicien chargé de la gestion du réseau.

Une habitante:
« C'est un peu dommage comme résultat, mais c'est comme ça »

Avec ses 35 kilomètres de canalisation, le réseau de Bréchaumont et environs est le plus long de la communauté de communes Sud Alsace-Largue (CCSAL). Et c'est cette configuration spécifique qui explique en partie le choix de chloration permanente, parfois reproché au SIAEP alors qu'il existe des alternatives: « Le chlore liquide est rémanent, c'est donc la solution la plus efficace et adaptée. L'UV, autre option, n'a certes pas de goût ni d'odeur, mais il convient seulement pour un réseau très concentré », informe Lionel Michallet. D'autant qu'une installation d'UV avoisine les 100 000 € et qu'il en faudrait une par commune, soit un

coût global estimé à 800 000 €. Difficilement soutenable pour le syndicat alors que la chloration constante a nécessité un budget de 23 000 €.

Si l'ARS recommande une chloration entre 0,30 et 0,50 mg par litre d'eau aux points d'injection, le SIAEP se contente pour l'heure d'un dosage inférieur, situé entre 0,20 et 0,23 mg, afin de minimiser l'effet sur l'odeur et le goût. Sensible à cette modification, Roseline achète depuis des bouteilles d'eau. « Cela fait quarante ans que j'habite ici et j'ai toujours bu l'eau du robinet.

Mais là, on a trouvé que ce n'était plus possible, elle sent le renfermé », témoigne cette Bréchaumontoise, mère de deux enfants. Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle contrainte, la quadragénaire accueille l'évolution: « Je comprends qu'ils aient mis un bouclier pour éviter d'autres problèmes. C'est un peu dommage comme résultat, mais c'est comme ça. »

« Selon l'ARS, il faut un peu de temps pour que tout se stabilise », relève l'équipe du SIAEP. En attendant, pour réduire les désagréments liés à la saveur, il est conseillé de placer l'eau au réfrigérateur ou d'utiliser un filtre à charbon actif.

● Caroline Anfosso

Le coût des travaux 2025

En 2025, le chapitre « Investissements réseau » a constitué une part significative des dépenses engagées.

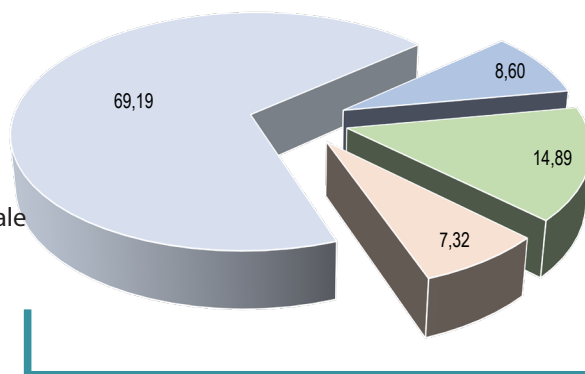
Cela s'explique entre autre par :

- La facturation de **travaux majeurs** réalisés en 2024*, dont les factures, reçues tardivement, ont été reportées sur le budget 2025 (solde de la facturation des travaux de maillage, dispositifs de chloration du réseau, automate de sectorisation, VS).
- Les action menées pour répondre au plan de gestion de sécurité sanitaire (PGGSSE).
- On notera moins d'interventions de maintenance sur le réseau : dont deux ruptures sur des canalisations, une ayant engendrée des travaux importants sur le secteur de la Belle Escale.

163 326 €

Investissements sur réseau

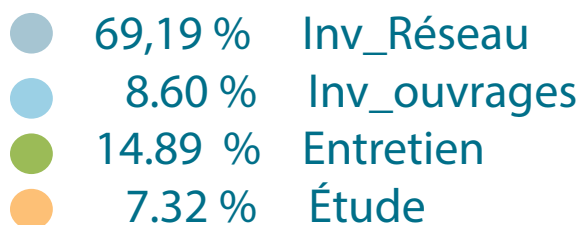
- Travaux de sécurisation du réseau *
- Chloration de secours + débitmètre *
- Automate S4W sortie Guevenatten *
- Nouveaux branchements (ou amorces) 6
- Vannes de sectionnement x 6 (4 sur la Belle escale)
- Renouvellement partielle de la conduite Belle escale
- Débitmètre forage B _ Convertisseur IFC St Cosme



20 301 €

Investissements sur ouvrages

- PGGSE :
 - Renforcement sécurisation des accès aux ouvrages
Capteurs de sécurité (x 7)
 - Maintien continuité de service
Alimentation électrique de secours (génératrice)
 - Sécurisation des ouvrages contre intrusions
Cuvette de rétention (x9)
- Réaménagement des espaces verts _ station de pompage



35 135 €

Entretien, maintenance, réparation : réseau, ouvrages, automatisme

- Recherche de fuites
- Equipements hydrauliques
(Canalisations, robinetterie, reducteur de pression...)
- Equipements électriques (armoire, cablage)
- Equipement de métrologie (Compteurs)
- Equipements de télégestion et télécommunication
(Automate S4 W , IFC convertisseur , Modem Etic)

17 280 €

Etudes

- PGSSE

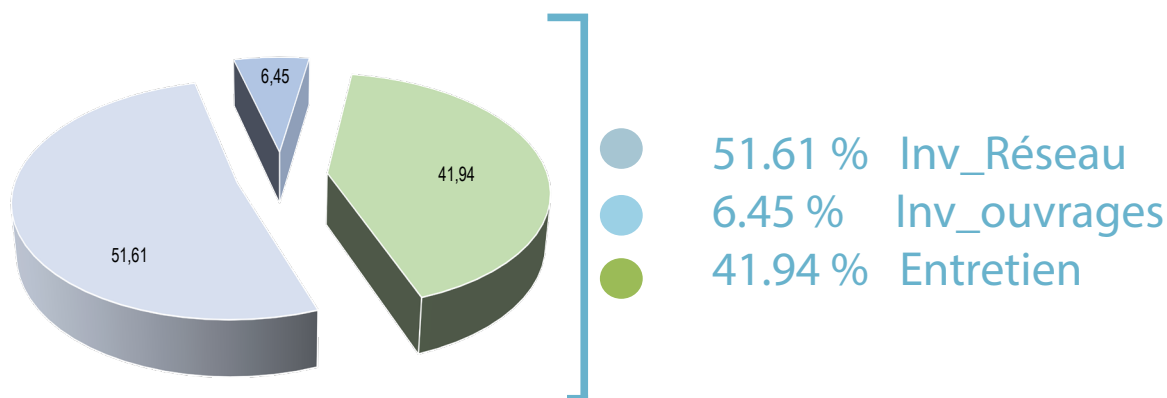
Aides obtenues 2025

• AERM _Maillage	solde	11 570 €
• AERM _Désinfection de secours	solde	2 989 €
• AERM _ PGSSE	acompte	2 714 €
• CEA _ Maillage	solde	34 122 €

Estimatif des travaux 2026

Le budget des dépenses pour l'année 2026 sera nettement inférieur à celui des exercices précédents.

- L'essentiel des investissements portera sur la sécurisation des technologies de communications entre la station de pompage et le réservoir, et sur la sectorisation du réseau AEP.
- Ainsi que sur des travaux de moyenne et faible ampleur financière, préconisés par le Schéma Directeur 2025-2050.



Coût des projets

80 000 €

Investissements sur réseau

- Sécurisation des technologies de communication
 - Liaison Station de pompage - Réservoir
Remplacement de la ligne ADSL de la Station par la fibre optique souterraine sur 125 mètres + équipement)
 - Sectorisation sortie Brechaumont
Pose armoire sortie Brechaumont (Problème de communication, d'acquisition des données, débitmètre)
- Schéma directeur : Sectorisation Entrée Eteimbès _ Mise en place d'une nouvelle installation
- Poursuite du programme pluri-annuel de vannes de sectionnement
- Purges de fin de réseau sur deux secteurs
- Nouveaux branchements

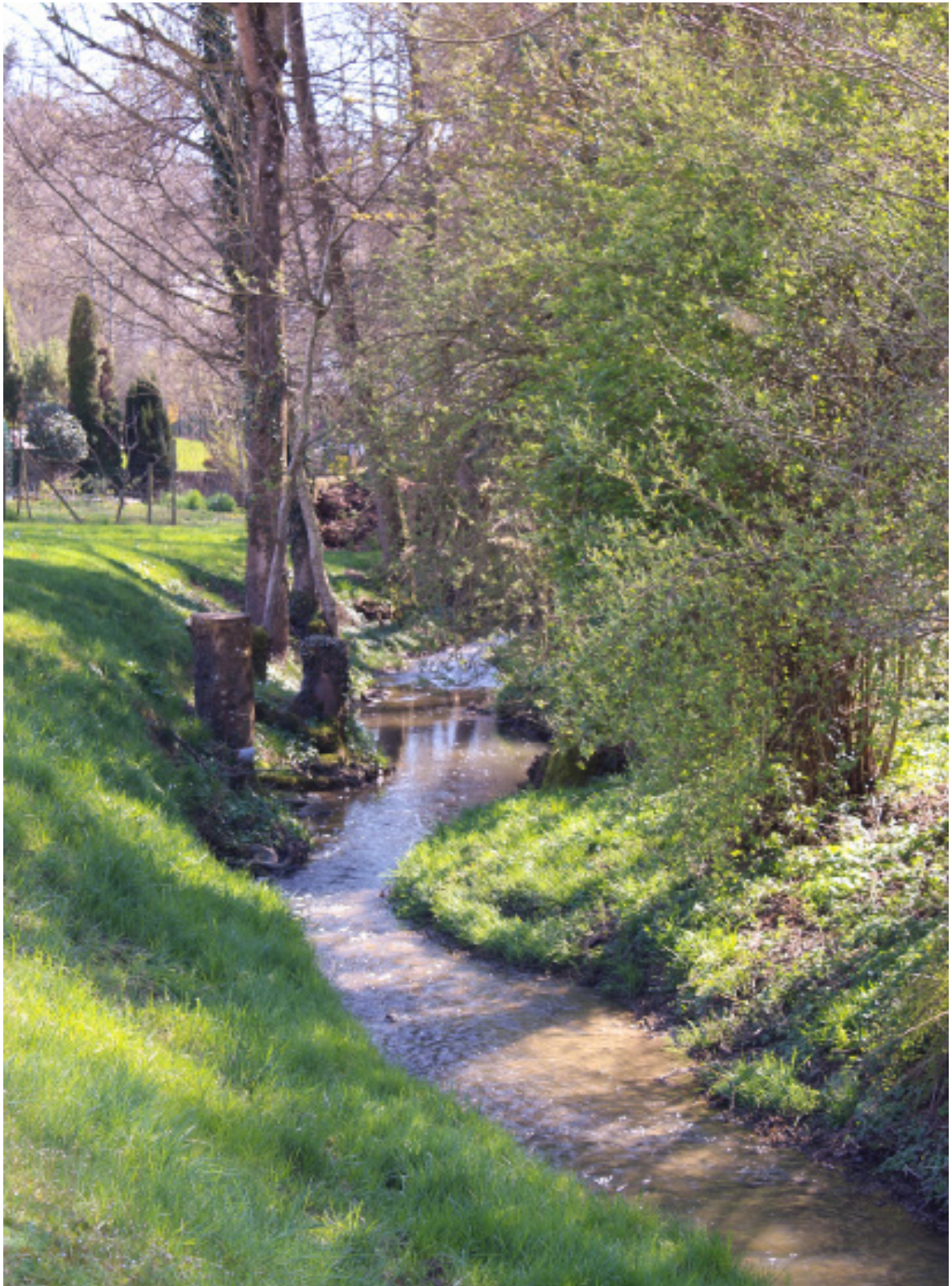
10 000€

Investissements sur ouvrages

65 000 €

Entretien, maintenance, réparation : réseau, ouvrages, automatisme

- Recherche de fuites
- Equipements hydrauliques
- Equipements électriques
- Equipement de métrologie
- Equipements de télégestion et télécommunications
- Equipements électroniques
- Campagne pluri-annuel de renouvellements de branchements
- Campagne de vérification triennale des poteaux incendie



 **SYNDICAT
DES EAUX**
BRÉCHAUMONT ET ENVIRONS

Bilan Technique 2025 _ Edition 2026
Conception, réalisation : Lionel Michallet

Siaep Bréchaumont & Environs _ 5 rue de l'église 68210 Bréchaumont
Services administratifs : Tél 03.89.07.26.85 _ adresse e-mail : secretariat@siaep-brechaumont.fr
Services techniques : Tél 06.77.64.28.33 _ adresse e-mail : lionel.michallet@siaep-brechaumont.fr